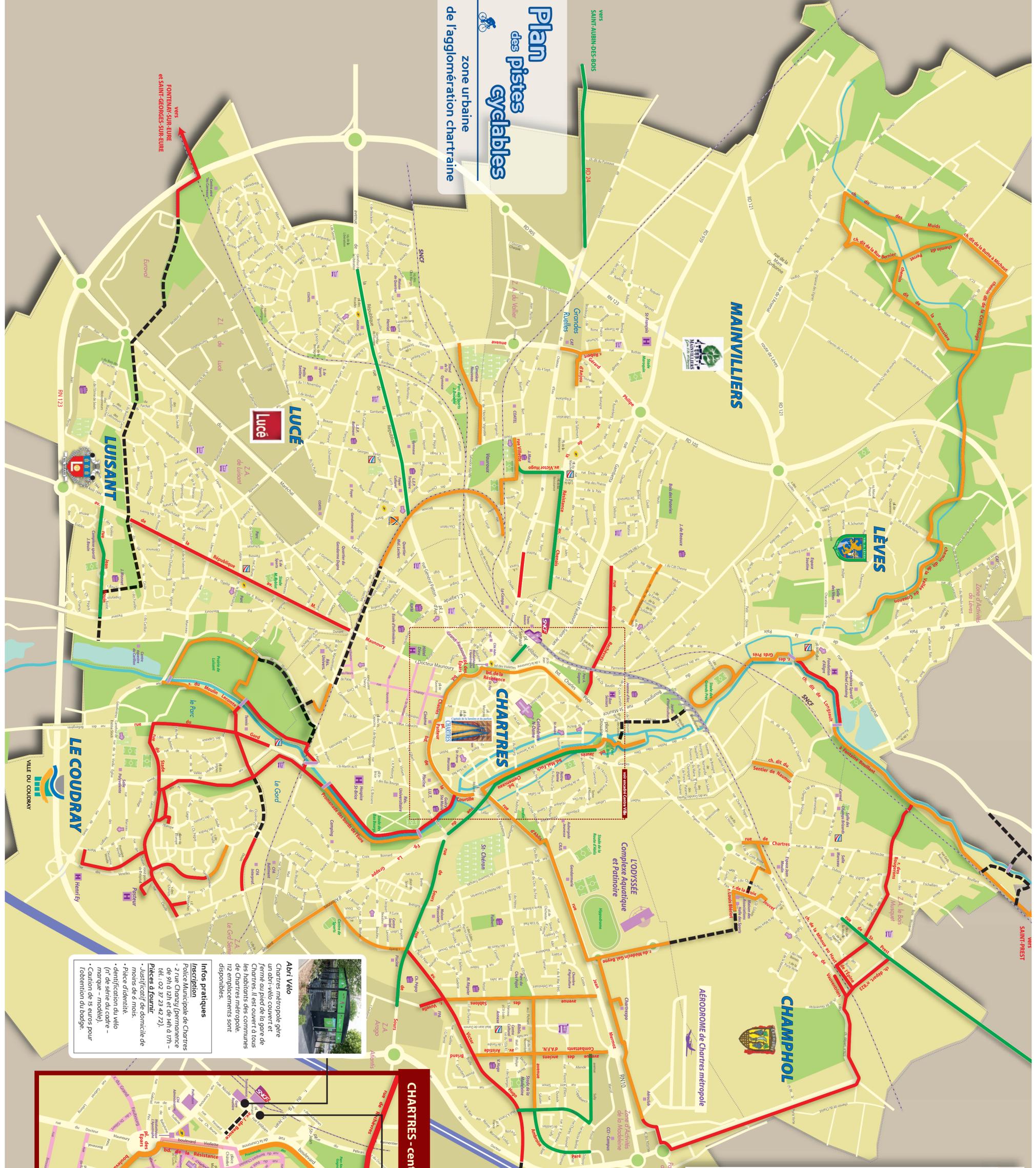


Plan des pistes cyclables

zone urbaine de l'agglomération chartraine



LÉGENDE

	Zones 30 (double sens cyclable)
	Zones 20 (partage de la rue)
	Pistes cyclables
	Pistes ou chemins mixtes (piétons, vélo)
	Bandes cyclables
	Pistes en projet
	Passerelles
	Parcs et espaces verts
	Parcs d'activités économiques
	L'Eure
	Autoroute A11

Maison du Vélo
Ouverture en septembre 2012 de la Maison du Vélo de Chartres métropole dans le bâtiment central de la gare de Chartres.
Prestations proposées : locations de course ou de longue durée de vélos enfants ou adultes, vélos de ville ou électrique, ainsi que tous les accessoires associés (casques, sièges enfants, remorques...)

Abri Vélo
Chartres métropole gère un abri vélos couvert et fermé équipé de la gare de Chartres. Il est ouvert à tous les habitants des communes de Chartres métropole. 13emplacements sont disponibles.

Infos pratiques
Inscription
Police Municipale de Chartres
2 rue Chanzy (perméance tel. : 02 37 23 42 72)
Pièces à fournir
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- Pièce d'identité ;
- Identification du vélo (n° de série du cadre - marque - modèle) ;
- Caution de 15 euros pour l'obtention du badge.

